union française des universités tous ages

UNION FRANCAISE UNIVERSITES TOUS AGES
ufuta
Soif de connaissances !

BULLETIN DE LIAISON

Numéro 16 - Avril 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'UFUTA est une association de plus en plus dynamique. Elle vient de recevoir, de la part de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), plusieurs marques de confiance. La dernière en date et qui fait notre fierté, est d'accueillir l'UFUTA dans les locaux même de la CPU, boulevard Saint Michel à PARIS. Le Conseil d'Administration a, dans sa séance du 22 Janvier et en application de l'article 2 de nos statuts, voté la modification du siège de l'UFUTA.

Notre association est également heureuse de s'agrandir en accueillant très prochainement BEZIERS et DINARD, ainsi que l'Université ANGEVINE du Temps Libre dont c'est le grand retour.

Dans le cadre de notre convention multipartite, nous établissons un bilan d'activité, en faisant la synthèse des assemblées générales de nos différentes structures et je remercie celles et ceux qui ont répondus aux sollicitations de M François AMBOLET et Bernard BODIN.

En juin, se tiendront nos XIXème Assises avec un programme, je puis vous l'annoncer ici, des plus intéressant. Je vous invite donc à retenir vos places le plus rapidement possible, afin de faciliter le travail des équipes de l'UTLe qui doit nous recevoir.

La journée des Dirigeants se veut être un moment de débats et surtout d'échanges autour de thématiques qui nous intéressent tous, afin de repartir avec des solutions pratiques. L'UFUTA est d'abord à votre service. Merci à ceux qui y ont contribué.

En attendant de vous retrouver avec grand plaisir au mois de Juin, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin, qui permet de garder le contact entre nous tous. Je ne peux que féliciter tous ceux qui y contribuent et me réjouir d'y voir la vitalité de notre Union.

Stéphane Ravaille

Sommaire :

	page
Le mot du président	1
Prix de la recherche 2018	2-3
Dreux 40 ans	4
Orléans « Écrivains marcheurs »	5
Dreux « plumes »	5
Nimes « cadref »	6
Béziers UTT	6
Trombinoscope	7
La journée des dirigeants	8
Cité des sciences	8

A retenir

12 - 13 - 14 juin 2019

L'Université du Temps Libre-Essonne nous accueillera dans ses locaux pour les XIXème Assises de l'UFUTA.

Venez nombreux pour ce temps de partage et de convivialité.

UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

Prix de la Recherche 2018

Il convient **de féliciter chaleureusement** les auteurs et les structures adhérentes de l'UFUTA pour leurs travaux de recherche remarquables.

Vous trouverez ci-dessous l'image de la couverture de ces travaux ainsi que la synthèse réalisée par M. Yvon LE GALL, Président du comité scientifique de l'UFUTA. Cette synthèse a été présentée lors de l'AGO du 26 juin 2018 à PARIS – cité des sciences.

Ces deux ouvrages sont envoyés gracieusement par l'UFUTA dans chaque structure membre. Vous pourrez donc les lire sur place en vous adressant à votre structure.

1 – Le Mans : 1911-1921, Une décennie difficile, UTL du Mans, Recherche en histoire locale, n°1 – mars 2017, 137 p

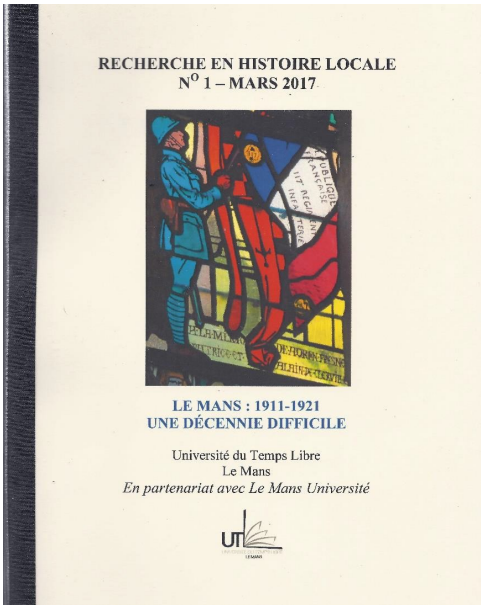

Ce travail est réalisé par le groupe de recherche en histoire locale sous la responsabilité de Jean-Pierre Laplénie, en partenariat avec Le Mans Université.

Deux traits, signalés en introduction, vont marquer ces années en les accentuant. Tout d'abord, une ville de garnison. C'est souligner le poids des éléments militaires dans la vie de la communauté. Il faut entendre que, pendant la guerre, il faut respecter la priorité due aux éléments armés qui y sont stationnés. Il y a là comme une ambivalence : d'un côté on se plaît à ce que la ville soit telle ; de l'autre, cela génère des mouvements de population qui ne sont pas toujours appréciés. Cela est en lien avec l'autre trait : Le Mans est nœud ferroviaire, qu'elle est toujours. Cela justifie des mouvements dans les deux sens : en direction et en retour du front. D'où une population quelque peu bigarrée. Ainsi y a-t-il une population « étrangère », celle des Français qui n'en sont pas originaires, et des ressortissants d'autres pays (notamment des Belges, puis des Américains à partir de l'entrée en guerre des USA). Au fil du temps, certaines de ces présences deviennent moins appréciées.

Il y a aussi les mouvements de réfugiés, qui arrivent très vite en masse. Bien sûr, ils ne restent pas tous dans la ville et sont en partie dispatchés entre les communes du département. Ces mouvements posent des problèmes aux autorités, qui doivent pourvoir aux mesures d'accueil. Cela accroît les dépenses publiques.

La guerre suscite des problèmes économiques bien connus partout. Cela concerne tout particulièrement la hausse des prix, déjà commencée avant la guerre pour le pain, qui a toujours une grande place dans la nourriture à cette époque. Aussi les autorités sont-elles beaucoup sollicitées pour endiguer de phénomène, notamment par le biais de la taxation, mais aussi par l'approvisionnement en vivre essentielles et en matières essentielles et en matières premières indispensables (le charbon tout particulièrement).

Il y a aussi tout ce qui concerne l'entraide locale et plus lointaine (le front). C'est la mobilisation de l'arrière comme soutien, par l'intermédiaire de comités et d'associations. Il faut soutenir des familles dont les « chefs » ne sont plus à même de pourvoir à leurs besoins. La Ville coordonne l'assistance.

Les autorités sont donc ainsi très sollicitées pour faire au mieux avec une économie qui se ralentit fortement. Cela doit aller au-delà du secours psychologique apportés par les pratiques commémoratives. Quand on arrive au temps de la reconstruction, elles demandent à l'État leur part dans les réparations dues par l'Allemagne. Elles doivent faire face à la déception que les choses ne repartent pas mieux au lendemain de la guerre ; faire face aussi à des critiques de leur gestion ; entretenir la flamme patriotique et concourir à la « rénovation de la race », impulsée au niveau national.

Nous avons là un beau travail, comme nous y a habitué le groupe de recherche manceau. On peut dire que toutes les facettes du sujet, probablement entamé dans le cadre du centenaire de l'évènement, sont approchées. Les choix iconographiques sont intéressants. La bibliographie aurait dû contenir les références aux archives utilisées et aux titres de presse.

2 – Histoire de la vigne et du vin en Essonne, UTL Essonne, 2016, 242 p.

Ce travail a été réalisé par le Groupe de recherche de l'UTl-Essonne, Patrimoine, Mémoire et Tradition, composé de six étudiants, tous nommés.

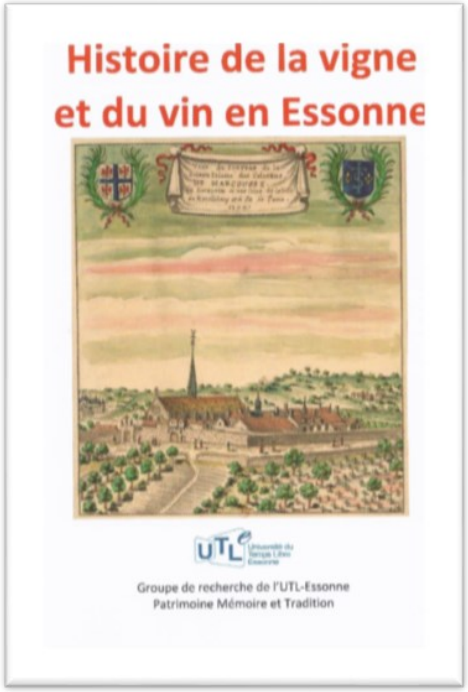

Le sujet peut étonner. Mais les auteurs le justifient par l'importance que la vigne a tenue dans leur département pendant un nombre respectable de siècles. Leur ambition est justement de la saisir dans la très longue durée. Disons même la totalité de son histoire, dans la mesure où ils en cherchent les origines, sans doute dès le 1er siècle après J.-C. pour cette partie de ce qui allait devenir la France. Mais on remarque que les documents concernant ce vignoble ne prennent de la consistance qu'au cours du Moyen Âge, et qu'ils en ont de plus en plus au fil du temps. Les auteurs entendent que l'on réalise bien que ce vignoble a été l'un des plus importants de France jusqu'aux crises du XIXe siècle, et ce pour diverses raisons, notamment géographiques. Cette importance connaît son apogée au XVIIe siècle. Mais elle est toujours menacée par des conditions climatiques souvent aléatoires, sans compter les catastrophes politiques (les guerres, dont celles de religion). Après cet apogée, qui est aussi celui de l'époque de la qualité, le XVIIIe sonne l'heure de la quantité, et le XIXe celle du déclin irrémédiable avec une accumulation de facteurs négatifs : aléas climatiques, avilissement du vignoble, arrivée du chemin de fer dans la région, concurrence de cultures plus rémunératrices, guerre de 1870 et les fameuses maladies de la vigne (oïdium, mildiou et phylloxéra, par ordre d'entrée en scène), l'industrialisation et l'urbanisation. S'il existe, depuis vingt ans une sorte de regain, il faut bien admettre qu'il ne peut rétablir la situation d'antan.

Les auteurs entendent donner du sujet l'approche aussi large que possible, en étudiant les caractéristiques économiques et sociales de cette culture. Ils approchent les modes d'exploitation (conditions contractuelles, façons des cultures, outillage qui bouge peu jusqu'à la révolution industrielle) ; les modes de conservation (laquelle est bien limitée dans le temps), de commerce (les réglementations évoluant au cours des siècles) ; les moyens de transports (notamment fluvial). Ils éclairent la dimension sociale en cherchant à positionner les hommes qui vivent de cette culture, les uns par rapport aux autres et dans l'échelle sociale. Ces hommes vont connaître une perte sérieuse de considération, surtout à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle.

Le tout est établi à partir de sources archivistiques et d'études spécifiques. Il y a des plongées dans la minutie des situations, avec notamment des cartes détaillées, des graphiques et de pièces de droit (contrats, règlements …). Évidemment, une telle étude ne saurait être exhaustive dans un tel ambitus chronologique. Les plongées donnent une dimension de concret. L'étude d'un cas, comme celui de la famille Hédiard, permet une incarnation dont il y a lieu de penser qu'elle n'a sans doute pas dû être exceptionnelle. Le recours aux inventaires après décès, même s'il est limité aux aspects de nature à éclairer la vie vigneronne, donne une note de quotidienneté. Deux annexes permettent de suivre quelques données concernant toutes les communes du cadre de l'étude (la vigne dans les communes, la toponymie), tandis qu'une troisième déroule une chronologie assez large 1208 à 1604, et plus serrée à partir de 1620, de la valorisation de la vigne.

On s'étonne qu'il n'y ait pas de véritable introduction, et qu'on ait oublié de dresser une bibliographie, alors que les références ne manquent pas en bas de page.

Malgré cela, nous sommes en présence d'une belle étude, dont l'iconographie bien choisie, enrichit le propos et agrémente la lecture.

Nous sommes donc en présence de deux études bien différentes par leur sujet et par leur ambitus chronologique. L'une et l'autre témoignent d'un esprit de recherche. Elles sont bien menées et se lisent avec bonheur. Il est bien difficile de les départager. Le Jury les a donc proclamées ex aequo – 1er prix de la recherche 2018.

Yvon LE GALL

Président du comité scientifique de l'UFUTA

l'UTL de DREUX fête ses 40 ans
1978 - 2018

C'est au mois de juillet 1978 qu'est publiée au Journal Officiel la création du Centre Universitaire des retraités de DREUX et de la région drouaise. Un ancien professeur de philosophie et ancien adjoint au maire chargé des affaires sociales, Pierre MARRIE et six autres enseignants, s'inspirant des créations de Toulouse et de Blois, fondent l'association drouaise. Pierre MARRIE, toujours soucieux de relier et de fédérer va ensuite participer à la création de l'Union Départementale qui porte aujourd'hui son nom et de l'UFUTA (Union Française des Universités tous Âges) dont il sera vice-président pendant quelques années.

En quarante ans, la petite association du départ est devenue l'UDTL (Université Drouaise du Temps Libre). Elle accueille maintenant, à chaque rentrée, environ un millier d'adhérents habitants de Dreux pour un bon tiers d'entre eux mais provenant aussi de 120 autres communes de la région. Une cinquantaine d'activités différentes sont proposées.

Les « 40 ans » ont donc été rappelés dans nos différentes manifestations, plusieurs panneaux rétrospectifs ont été ajoutés dans l'exposition annuelle des travaux des différents ateliers et les pages centrales de notre revue Interl'UD ont largement relaté l'événement. Mais le temps fort de l'année a été l'organisation de l'après-midi festif du 10 avril. Ce jour-là, dans l'Agora de VERNOUILLET, une commune proche de Dreux, environ 180 membres de l'UDTL étaient présents et plusieurs personnalités s'étaient jointes à eux

- des élus représentant les collectivités locales : Gérard HAMEL maire de Dreux et président de la communauté d'agglomération, Daniel FRARD maire de Vernouillet et vice-président de la communauté, Valentino GAMBUTO conseiller régional et Christophe Le DORVEN adjoint au maire de Dreux et conseiller départemental,
- des responsables d'autres UTL : Claudine METTAIE présidente de notre Union régionale et présidente de l'UTL de Blois, Monique FALLEAU secrétaire de l'Union régionale et de l'UTL d'Orléans (toutes deux administratrices de l'UFUTA) ainsi que des représentants de Chartres, Châteaudun, Maintenon et Nogent le Rotrou,
- et des amis drouais responsables d'associations locales.

Il y eut des discours : Gérard HAMEL et Daniel FARD, François FILLON (un des premiers professeurs) dans son intervention nous a fait revivre ce qu'il avait connu des premières années de l'UDRTL et Michel GUILLOT (ancien président) a remplacé au pied-levé Madame DAVID-SCIARA, vice-présidente de l'UFUTA, qui avait dû annuler sa venue à cause des grèves à la SNCF.

Il y eut de la musique : Luc SIXTIES a interprété avec brio des chansons des années 78-80 extraites des répertoires de chanteurs célèbres et notre chorale « plaisir de chanter » a commencé son concert avec une chanson écrite par un de nos regrettés adhérents sur l'air de « mes universités » de Philippe CLAY, avant de poursuivre par un florilège de son répertoire.

La projection d'un diaporama retraçant les quarante années de vie de l'association a été très appréciée par tous ainsi que le cocktail de clôture.

Et maintenant en route pour les « cinquante ».

Michel CHARRON

Université du Temps Libre d'Orléans (UTLO)
Colloque : les écrivains marcheurs

Le campus d'ORLEANS a reçu les 21 et 22 juin 2018, à l'initiative de l'Université du Temps Libre (UTLO), quinze chercheurs et chercheuses venus du monde entier (TUNISIE, BRESIL, JAPON, CHYPRE, CANADA) autour du thème « écrivains marcheurs du Romantisme au XXIème siècle ». Outre les liens du Présent et de l'Avenir, du Mot et du Geste, nous avons évoqué le parcours – pédestre - d'écrivains connus comme Georges SAND, Gérard de NERVAL ou Jean GIONO, et d'autres comme Henri CALET, André HARDELLET ou l'orléanaise Michèle DESBORDES (disparue en 2005).

Le colloque était ouvert au public et plus d'une trentaine d'auditeurs, curieux ou étudiants de l'UTLO ont suivi les travaux ? Ceux-ci devraient paraître bientôt sur le site de l'UTLO. Deux journées d'érudition et de réflexion mais aussi de fructueux échanges dans la convivialité.

Pour l'UTLO, ce colloque constituait une première. Mais beaucoup nous pose déjà la question : quel sera le thème du colloque 2019 ?

Monique Falleau

Initiateur du colloque

Les participants du colloque

Dreux
Leur plume vaut de l'argent

Laisser vagabonder sa plume sur des thèmes choisis : les écrivains amateurs de l'Université du Temps Libre viennent d'obtenir un prix national attribué par l'Union Française des Universités Tous Âges (UFUTA).

Poésies, nouvelles… Ils ont l'imagination fertile les vingt-quatre adhérents du club Plaisir d'écrire et du club Liberté d'écrire de l'Université Drouaise du Temps Libre. Choisi parmi les soixante autres Universités, et à une marche seulement de l'or attribué à La Haute Mayenne, Dreux vient d'obtenir la « plume d'argent » dans la catégorie « poésie » en récompense d'un travail collectif sur le thème : *la ballade du temps jadis* de François Villon. De plus Julie QUITARD a été récompensée dans la catégorie « nouvelle » par une « plume d'argent ».

Les 2 clubs partagent les mêmes locaux en alternance deux fois par mois. Ils sont animés par Jean-Jacques VOLLMER, Chantal BARILLOT, Jean-Pierre LEGUERE et Louis-Marie ROUSSIES.

Bravo à tous dont le but est de progresser dans le plaisir.

Michel CHARRON

In mémoria

Toutes nos pensées les plus amicales vont vers la famille de notre amie Annette ENTRAIGUE de l'UIA de MEAUX qui vient de nous quitter. Elle a assuré durant de longues années avec dynamique et rigueur son mandat d'administratrice au sein de l'UFUTA. Nos sincères condoléances.

Université du Tiers Temps (UTT)
Béziers c'est quoi ?

41ème année, 800 adhérents, 41 activités, 80 bénévoles

Tout d'abord, une association loi 1901. Reconnu d'utilité publique du fait de son implication dans tout le Biterrois, elle apporte enrichissement intellectuel, culturel, artistique et physique aux aînés.

Elle a été créée en 1976 dans un immeuble ancien du centre-ville. Dès sa création, elle a connu une augmentation continuelle du nombre de ses adhérents, attirés par le niveau et l'intérêt des formations proposés et par la multiplication des activités proposées.

En 2001, la Mairie, tenant compte de l'aura de l'association, propose de nous installer dans une ancienne école, rue Kléber, bien mieux adapté aux besoins croissants. Ainsi, l'UTT continue à développer son panel d'activités, pour le plus grand bonheur de son millier d'adhérents.

Aujourd'hui, les locaux actuels deviennent insuffisants et nous devons décentraliser une vingtaine d'heure par semaine

Toutes ces activités ne peuvent être réalisées qu'avec l'aide de nombreux bénévoles. Ils assurent près de 12 000h de présence sur 8 mois. Merci à eux.

Ils sont soutenus par le Conseil d'Administration et ses différents présidents depuis 1976 : Georges CALMETTE, Denis ROUQUETTE, Raymond SEGUIGNES, Jacques BOUSCARAS et aujourd'hui Jean-Luc MARCHAL.

Jean-Luc MARCHAL

LE CADREF DU GARD OUVRE UN NOUVEAU SITE DANS LE GARD LE GRAU DU ROI

Un 7ème site de l'Université de la Culture Permanente du Gard a été ouvert à la dernière rentrée universitaire d'octobre.

Une offre culturelle nouvelle est ainsi proposée à la population du sud du département, par le Cadref.

Salle du Conseil municipal du Grau du Roi
Présentation du Cadref

Le Cadref du Gard développe désormais son activité sur 7 sites dans le Gard: Alès, Bagnols, Nîmes, Le Grau du Roi, Le Vigan, Sommières et Villeneuve les Avignon. A la dernière rentrée 3 235 adhésions et 5150 inscriptions aux cours ont été enregistrés.

La création du nouveau site du Grau du Roi s'est faite grâce à l'aide précieuse apportée par Monsieur le Maire du Grau du Roi et de son équipe, particulièrement motivés par nos actions qui pourront contribuer au développement de l'offre culturelle déjà existante dans la commune.

3 activités ont été proposées à la rentrée : **Archéologie régionale** la protohistoire méditerranéenne, habitat et société.

Partager la musique des repères et des clés pour renforcer le plaisir de l'écoute : le baroque, la musique instrumentale, l'opéra…**Anglais :** un niveau débutant et un niveau confirmé.

LE CADREF DU GARD SE DOTE D'UN SYSTÈME D'INFORMATION PERFORMANT

La Conseil d'Administration a décidé de l'installation d'un Nouveau système d'information pour l'association

Aider au fonctionnement administratif, améliorer la communication interne, développer la communication externe en rendant l'association plus attractive tels sont les objectifs de cette démarche.

3 prestataires ont été consultés, l'offre moins disante retenue (42 000€)

Une architecture simple et complète qui permettra à partir d'un accès unique au système, l'enregistrement des inscriptions et des paiements, l'information sur les activités, les relations enseignants-enseignés, les échanges de documents pédagogiques, l'organisation de forum, l'accès aux informations administratives autorisées pour les responsables des sites extérieurs.

Jean-Bernard SOLER

Président

Stéphane RAVAILLE
UTL - Agde

Vice-Présidente

Marie Denise RISS-COLY
IUTA - Amiens

Vice-Présidente (Communication)

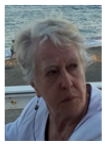

Françoise DAVID-SCIARA
UIA - Poitiers

Secrétaire

Céline MENIL
UTL – Le Mans

Vice-Président & Secrétaire adjoint

François AMBOLET
UTL - Essonne

Trésorier

Christian LATRY
UTA - Boulogne

Trésorier adjoint

André LE POTTIER
UIA - Créteil

Président du comité scientifique

Yvon LE GALL
UP - Nantes

Autres membres du conseil d'administration

Claudine METTAIE
UTL - Blois

Monique FALLEAU
UTL - Orléans

Christine MIEGGE
UTL - Gap

Bernard BODIN
UTL Mayenne

Nicole PETITOT
UO - Besançon

François VELLAS
U3A - Toulouse

Journée des dirigeants des UTL/UTA

Cette journée du mardi 26 juin 2018 a permis d'aborder plusieurs sujets :

La garantie voyage

A l'invitation de Stéphane RAVAILLE, Messieurs LEMOINE et LEVY de Génération mouvement nous ont présenté leurs structures et les services proposés. A la suite de cette présentation, le président de l'UFUTA précise l'objectif de cette démarche de l'Union et en fonction de la réaction de la salle, il a été décidé qu'un dossier soit instruit au niveau du Conseil d'Administration.

Aide aux projets de développement

Un dossier peut être déposé à n'importe quel moment de l'année. Toutefois pour bénéficier de l'aide de l'UFUTA, le dépôt sera effectué avant le 31 janvier pour être inscrit pour l'année en cours. 5 000€ ont été inscrits au budget de l'année 2019.
4 conditions de recevabilité au moment du dépôt : être à jour de sa cotisation et le respect des 4 dimensions définies dans le règlement à savoir :
- Universitaire
- culturelle
- sociale
- organisationnelle

L'aide financière ne peut dépasser 50% du coût du projet pour un maximum de 2000€

Suivi de la convention

Le rapport représente une synthèse de l'activité des structures membres de l'UFUTA. François AMBOLET, le responsable de la commission bilan des activités, souhaite recevoir le compte rendu des activités de chaque structure.

Compte tenu de la grève SNCF, la journée s'arrête en tout état de cause à 16h30

Céline MENIL / Françoise DAVID-SCIARA

Cité des Sciences et de l'Industrie

Union Française des Universités Inter-Âges (UFUTA)
Siège social : Maisons des Universités
103 boulevard Saint-Michel - 75005 PARIS
☎ : 01 44 32 90 00

Chargée de la communication : Françoise David-Sciara
3 rue du paradis - 86280 SAINT BENOÎT

Contacts :
☎ : 05 49 57 13 51
Site internet : ufuta.fr
@ : ufuta@ufuta.fr

Directeur de la publication : Stéphane Ravaille
Secrétaire de rédaction : Françoise David-Sciara
Textes et infographies : Michel Charron, Monique Falleau, Céline Ménil, Yvon Le Gall, Jean-Luc Marchal, Carole Marine, Jean-Bernard Soler
Conception et mise en page : Isabelle Champain

Imprimerie : ESSOR - Poitiers